



Participant in the Fundamental Rights Platform of the European Union since 2010

NGO in Special Consultative Status with the Economic and Social Council of the United Nations since 2009

INGO with participatory status at the Council of Europe since 2005

Human Dimension Implementation Meeting

Warsaw, 22 September - 3 October 2014

Working Session 14: Fundamental Freedoms II including:

- Freedom of thought, conscience, religion or belief

Présentation de Danièle MULLER-TULLI

Vice-présidente

La FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme, fédère des associations de défense de victimes de dérives sectaires dans plus de 30 pays. Elle bénéficie du statut participatif au Conseil de l'Europe, du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, est représentée à l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne.

Je m'adresse plus particulièrement encore que les années précédentes aux représentants des gouvernements ici présents, en leur disant avec encore plus de force que les années précédentes : on veut vous faire croire que notre institution organise des croisades contre les sectes, qu'elle est liberticide, qu'elle est un danger pour la liberté de conscience, de croyance et de religion. Rien n'est moins vrai. La FECRIS et ses associations membres soutiennent les victimes de dérives sectaires. Ces victimes ne sont pas inventées, elles existent et témoignent de l'enfer vécu dans les mouvements qui les abusent et les tiennent sous une sujétion dont elles mettent des années à se relever.

Je suis là aujourd'hui tout particulièrement pour dénoncer l'acharnement de ceux qui nous accusent, nous diffament, piratent nos sites internet, instrumentalisant la liberté de religion brandie comme un étendard de ralliement. Ne vous y trompez pas, l'instrumentalisation de la religion est une arme d'extrémistes, comme le disait courageusement Dalil Boubakeur, président du Conseil français du culte musulman dans le récent appel de Paris.

La FECRIS entend, ici, aujourd'hui, dire avec force qu'elle est indignée que la liberté de religion, qu'elle respecte en tant que principe fondamental des droits de l'homme, ait été de même instrumentalisée pour vider de son sens un rapport Parlementaire du Conseil de l'Europe, dont l'unique objectif était celui de protéger les enfants mineurs contre les abus qu'ils subissent de la part de groupes déviants .L'unanimité des pamphlets destinés à dénoncer ce rapport et attaquer ceux qui y ont contribué trahit le dessein de ses auteurs. Faire échouer une cause juste en la détournant de son but.

Toutefois, ce n'est ni la diffamation ni l'extrémisme idéologique qui conduiront au respect de l'autre et de la démocratie tels que le monde libre, représenté par des institutions comme la vôtre, les a souhaités.